

Commission Statut de l'Arbitrage

- Gère le statut de l'arbitrage pour la partie qui la concerne
- Vérifie la situation des clubs vis-à-vis de la réglementation.
- Statue sur la représentativité et l'affectation des arbitres au sein des clubs.

♦ Président : M. Hubert CALMETTES

♦ **Secrétaire** : M. Robert PEDARROS

♦ **Membres** : MM. BOIS Patrice, JAU Alain, SAVIGNAC Charles, TROGANT Georges, TRUILHE JJacques